

- 3° Soudure de deux pièces appartenant à un même verticille ;
- 4° Remplacement, dans les trois verticilles extérieurs, du type 5 par le type 6, probablement par un phénomène de dédoublement ;
- 5° Atrophie des lobes de la corolle, en raison sans doute de leur augmentation de nombre ;
- 6° Pélorie d'une des fleurs composantes.

Il serait, je crois, difficile de trouver plus de phénomènes tératologiques réunis dans un seul cas.

M. le Président termine la séance par le discours suivant :

DISCOURS DE M. l'abbé de LACROIX.

Messieurs,

Nous touchons au terme de notre session, et vous ne me pardonneriez pas de la laisser finir sans donner un pieux souvenir à la mémoire de l'abbé Delalande (1), dont la vie entière, la mort elle-même, ont été consacrées à l'histoire naturelle, sur le terrain de nos explorations de cette année. A la mémoire donc de ce bon abbé, qui s'est attiré l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu ! Tous admiraient son zèle, son talent pour vulgariser la science et lui créer des adeptes nombreux et passionnés. A la mémoire de cet excellent prêtre, à qui ses goûts n'ont jamais fait perdre de vue ses saintes obligations de chaque jour ! Il n'a jamais dissipé sa ferveur au milieu des distractions entraînantes auxquelles sont exposés ceux qui se livrent à l'étude des œuvres innombrables de la création. Sa piété, sa charité prodigue lui faisaient conserver toujours et fermement tenir le fil qui ramène l'âme à Dieu, dans la méditation des choses créées, dont les plus humbles elles-mêmes révèlent sa magnificence et sa gloire. Soit qu'il préparât, dans ses courses fructueuses, les riches documents de géographie botanique qu'une main exercée a su conserver à la science, en les consignant dans l'ouvrage justement célèbre qui est le guide indispensable des botanistes dans nos provinces de l'ouest ; soit que, narrateur ému ou naturaliste philosophe, il décrivît les coutumes avec les productions d'Hædic et d'Houat, aux mœurs patriarcales, ou qu'il racontât leur histoire et les beaux traits qui s'y sont accomplis ; soit qu'il enseignât, dans sa chaire de professeur, les éléments de la botanique et de ses applications, toujours il a su faire aimer les choses qu'il enseignait, et

(1) Jean-Marie Delalande, né à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure), le 6 février 1807 ; mort à Nantes le 20 novembre 1851, professeur d'histoire naturelle au petit séminaire de Nantes et au collège des Couëts (voy. sa biographie par le docteur de Rostaing de Rivas, Nantes, imprimerie V. Forest, 1852). Les principales publications de l'abbé Delalande sont : *Une première excursion botanique dans la Charente-Inférieure*, 1848 ; — *Une seconde excursion botanique dans la Charente-Inférieure*, 1849 ; — et *Hædic et Houat*, 1850.

l'homme qui les faisait connaître. Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur un tableau dont tous les traits sont gravés dans le cœur des Nantais qui m'entourent, et qu'ils auraient reproduits bien mieux que je ne sais le faire. Ils m'excuseront de les avoir rendus d'une manière si pâle, et voudront bien ne tenir compte que de ma bonne volonté.

Maintenant, Messieurs, honneur et actions de grâce aux vivants, aux organisateurs dévoués de cette session de Nantes, qui n'a rien laissé à désirer, ni pour la beauté des excursions, ni pour la splendeur du ciel et la richesse des herborisations ! L'esprit d'ordre et de régularité a constamment présidé aux moyens matériels mis à notre disposition pour tous les transports et les choses de la vie. Nous avons trouvé une complaisance incessante dans nos hôtes, à qui les plus minutieuses attentions, les plus petits détails ne sont demeurés ni étrangers, ni indifférents. Ils ont tout fait pour nous procurer bien-être et confort, et pour diminuer la fatigue des courses parfois pénibles qu'il nous a fallu entreprendre, afin de satisfaire au désir qu'ils avaient de mettre généreusement à notre disposition les richesses végétales que leur sol varié présente. Mille reconnaissances à ces hommes aimables qui ont su conserver et accroître en notre faveur les grâces d'une hospitalité traditionnelle dans leur province !

Hommage aux membres du Bureau de Paris qui, par leur instruction et leur charmante gaieté, ont toujours mélangé l'utile à l'agréable ; à ces étrangers qui sont venus de diverses parties de l'Europe joindre leurs observations aux nôtres ; à ceux qui nous ont donné ou envoyé d'intéressantes communications, par lesquelles nos séances ont été variées !

Hommage tout spécial au jeune savant qui a imprimé un cachet tout particulier à cette session départementale, en alliant à l'exposition géologique du sol qu'il a exploré celle des plantes fossiles d'une incontestable valeur qu'il renferme, et qu'il a pu enlever avec habileté aux roches qui les contenaient !

Remercîments à cette population intelligente de Noirmoutier, amie des sciences qui ont toujours été chez elle en honneur, et qui nous a suivis de ses égards et de son intérêt !

De quelque coin de la France que nous soyons venus, nous emporterons dans notre cœur d'impérissables souvenirs de cette réunion, où des connaissances ont été acquises et des liens nouveaux formés pour l'accroissement de la science et les doux charmes de l'amitié.

M. Jacobsen, maire de Noirmoutier, dit que les habitants de l'île conserveront précieusement le souvenir de la visite de la Société botanique de France. Il espère que les séances et les herborisations qui viennent d'avoir lieu serviront aux progrès de la science, et ne seront pas sans utilité pour les besoins de l'humanité.

La clôture de la session extraordinaire de 1861 est prononcée.

Sur la proposition de M. de Schœnefeld, secrétaire de la Société, portant la parole au nom du Bureau permanent, la Société vote des remerciements unanimes à M. le Président et à MM. les membres du Bureau de la session extraordinaire, ainsi qu'à MM. les membres du Comité chargé d'organiser la session, et aux municipalités de Nantes et de Noirmoutier.

M. de Schœnefeld exprime surtout la vive gratitude de la Société à MM. L. Bourgault-Ducoudray, J. Lloyd, A. Viaud-Grand-Marais Éd. Bureau, Éd. Dufour et Ém. Baillièrre, pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils ont organisé et dirigé les fructueuses herborisations faites durant la session qui vient de finir.

Et la séance est levée à trois heures et demie.

Conformément au paragraphe 2 de l'art. 41 du règlement, le procès-verbal ci-dessus a été soumis, le 27 mars 1863, au Conseil d'administration, qui en a approuvé la rédaction.